

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 3 décembre 2024 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 2024/61

Bilan d'activités 2024 et perspectives 2025

16.Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Agnès ROSSI (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Sébastien FOREST (DREAL), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Cécile CHERY (ADEME), Magali GOLIARD (LPO), Julie DELAUGE (CEN), Bertrand LIENARD (CBNA), Philippe CARLES (CCIR), Nathalie VAN DEN BROECK (CESER), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE)

9 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Gilles VINCENT (Métropole TPM), François FOUCHIER (Conservatoire du Littoral), Patricia LEVY-LEONESIO (FNE), Jean MANGION (PNRs), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture)

10 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Béatrice MAYEN (CD04), Carole TOUTAIN (CD84), Véronique ARFI (CA Grand Avignon), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires présents :16 sur 25

Quorum atteint

Considérant

Que l'année 2024 a été aussi l'année de territorialisation de la planification écologique voté en juillet 2023 et de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 voté en novembre 2023. L'ARBE s'est fortement investie dans la formalisation de ces stratégies régionales notamment :

- La finalisation de la construction du plan d'actions de la SRB qui sera voté en mars 2025
- La finalisation du plan de transformation énergétique et écologique régional présenté le 11 décembre 2024

Ces stratégies intègrent les actions portées par l'Agence.

Qu'après la création de l'EPCE le 29 juin 2023, l'année 2024 a été la première année pleine de fonctionnement de l'ARBE sous forme d'EPCE.

Que cette année a permis de conforter la nouvelle gouvernance élargie, de stabiliser le fonctionnement, de renforcer le rôle de plateforme partenariale et de déployer la stratégie de communication du collectif.

Qu'en terme de fonctionnement interne, il a été stabilisé avec la finalisation de la démarche de recrutement de la direction et conforté avec notamment la finalisation de la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD) de l'Agence, la finalisation de la démarche de prévention des risques de probité (réalisation de la cartographie des risques), la mise en place d'un logiciel de gestion des absences, la mise en place d'une procédure d'archivage.

Que cette année, le plan d'actions a été mis en œuvre dans sa quasi-totalité.

Qu'en matière d'accompagnement des démarches et projets de préservation de la biodiversité, de l'eau et de transition écologique, l'Agence a souhaité augmenter le nombre de porteurs de projets accompagnés notamment en structurant en interne l'accompagnement avec la mise en place d'un guichet unique pour

améliorer le traitement et le suivi des demandes. L'Agence renseigne et si nécessaire renvoie vers son réseau de partenaires techniques : PNR, PN, Associations (LPO, CEN, CPIE, FNE..), CBN, CAUE, Agences d'urbanisme, intercommunalités,...

Que l'Agence a accompagné plus de 350 porteurs de projets. Ce sont aussi 42 collectivités qui se sont engagées ou réengagées dans un des dispositifs de l'Agence.

Cette année, un grand nombre de renouvellement qui montre l'intérêt de ces dispositifs dans la démarche d'amélioration continu.

Qu'en 2024, on compte 285 collectivités engagées soit 30 de plus par rapport à 2023, des chiffres en constante progression, mais aussi 138 entreprises engagées soit une augmentation de 21% par rapport à 2023.

Qu'en matière de sensibilisation et formation des acteurs, l'Agence a continué à déployer ses actions de sensibilisation et formation des acteurs pour permettre la démultiplication des projets sur le territoire régional et l'intégration des enjeux Biodiversité et Eau dans l'ensemble de politiques publiques, les projets de territoires ou plan de développement des entreprises. Elle a aussi créé des modules pour les territoires de projet pour faciliter les sollicitations.

Qu'en matière de sensibilisation des différents publics, l'Agence n'a pas d'actions directes mais favorise le déploiement d'actions portées par des partenaires grâce à la mise à disposition :

- du panorama des acteurs de la sensibilisation et de l'éducation à la transition écologique – 108 acteurs professionnels référencés (+ 30% qu'en 2023)
- du site Chemins de la Biodiversité qui répertorie plus 900 événements et lieux d'accueil par an – En 2024, le site a fait l'objet d'une analyse marketing et changera de nom et de stratégie de communication en 2025 pour augmenter sa notoriété. Une réflexion sur l'offre de découverte Nature est ouverte avec la Région, les Parcs Naturels régionaux et le CRT.
- d'une exposition « La Biodiversité en Provence Alpes Côte d'Azur exceptionnelle, essentielle, sous pression et à protéger »

Qu'en matière d'amélioration de la connaissance et appui aux stratégies régionales, les 2 observatoires animés par l'Agence sur la biodiversité et l'eau continuent à développer des actions pour nourrir la prise de conscience et les politiques publiques. Il est à noter que les travaux sur l'eau ont été mis en pause durant 6 mois du fait du départ du chargé de mission.

Que l'année 2024 a été une année de forte mobilisation de l'ARBE sur les stratégies régionales concernant la biodiversité :

- o Stratégie Régionale Biodiversité : co-construction et la participation aux 15 ateliers et lecture commentée des fiches actions
- o stratégie régionale Espèces Animales Exotiques Envahissantes : finalisation de la rédaction et le lancement de la mise en œuvre
- o stratégie régionale aires protégées : réalisation du bilan 2022-2024

Qu'en matière d'animation de réseaux de professionnels et de projets de coopération, ce sont plus de 400 participants gestionnaires aux différents temps de formation et d'information organisés par les 2 réseaux : le réseau régional des gestionnaires des espaces naturels protégés et le réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques.

Que l'Agence s'investit pour déployer des projets européens et de coopération internationale en région sur les sujets Biodiversité. Elle a notamment cette année :

- Coorganisé avec la Région une journée Interlife et une formation Europe pour les Parcs Naturels Régionaux
- Lancé les actions du LIFE Biodiv'France et du projet Desirmed dont elle est porteuse en région
- Monté un Life « Fréquentation et biodiversité » qu'elle envisage de déposer en septembre 2025

Que concernant les perspectives 2025, l'activité 2025 de l'Agence s'inscrit dans la continuité de 2024 avec le renforcement de certaines actions au regard de la SRB et de la territorialisation de la planification écologique notamment :

- L'accompagnement des collectivités dans leurs actions de planification et d'aménagement avec des financements acquis en 2024 :
 - o La création d'un club de collectivités sur les solutions fondées sur la nature avec le financement du projet Desirmed sur 5 ans (2025-2029)
 - o L'accompagnement collectif de 6 collectivités dans leur démarche avec le financement du life Biodiv'France sur 7 ans (sept 2024-août2031)
 - o L'analyse régionale des continuités écologiques avec le fonds vert
- Le déploiement de visites professionnelles pour les entreprises et le monde agricole avec le Life Biodiv'France
- L'accompagnement des gestionnaires sur le calcul de la capacité de charge en matière de fréquentation des espaces naturels avec un financement Région dédié
- L'accompagnement des porteurs de projet en créant un réseau d'ingénierie Biodiversité régional et en proposant une aide au montage de dossier

Qu'en 2025, l'Agence souhaite aussi renforcer sa stratégie de communication sur 3 volets au regard du calendrier :

- Communication vers les élus au regard de la période pré-électorale. Il est proposé notamment d'organiser 4 rencontres territoriales pour faire monter à l'Agenda politique les sujets Biodiversité/Eau/Transition écologique, de participer à plusieurs salons départementaux des maires
- Communication sur les 40 ans du réseau régional des gestionnaires des espaces naturels protégés. Il est proposé de profiter de cet anniversaire pour d'une part tenir une Université pour les gestionnaires pour se poser sur l'avenir et d'autre part mettre à l'honneur les aires protégées.
- Communication vers le grand public. L'action de l'Agence est essentiellement tournée vers les professionnels. Cependant, il est important qu'elle puisse nourrir une communication grand public à partir de l'expertise qu'elle développe et en outillant les partenaires dont le grand public est le cœur de cible. L'appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs est une action prioritaire de la SRB.

Qu'il s'agira aussi de donner de la perspective à l'activités de l'Agence à travers :

- La formalisation de sa feuille de route 2025-2030
- Le renforcement de son dispositif d'évaluation des actions avec l'accompagnement d'un prestataire spécialisé pour lui permettre de rendre compte plus finement de l'impact de son activité sur le territoire régional.

Qu'en matière de fonctionnement interne, l'Agence souhaite notamment faire un bilan de sa politique Ressources Humaines avec l'appui d'un cabinet juridique, mener une réflexion sur l'organigramme et profiter du renouvellement de l'occupation de ses locaux pour relancer la réflexion sur les travaux de rafraichissement.

Que le projet de programme d'actions détaillé sera envoyé en même temps que le budget primitif 2025 à l'occasion du prochain conseil d'administration fin janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- De prendre acte de la présentation du bilan d'activités 2024 et des perspectives 2025.

Fait et délibéré à Marseille, le 3 décembre 2024

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT

